



Date de dépôt : 19 août 2026

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de Céline Bartolomucci, Marjorie de Chastonay, Dilara Bayrak, Angèle-Marie Habiyakare, Julien Nicolet-dit-Félix, Lara Atassi, Uzma Khamis Vannini, Yves de Matteis, Sophie Bobillier, Philippe de Rougemont, Emilie Fernandez, Pierre Eckert, Christina Meissner, Léo Peterschmitt : Pour que le canton de Genève rejoigne les rangs de l'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature

En date du 31 octobre 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat son rapport sur la motion 3069 (M 3069-B), motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- *que Genève accueille le bureau européen du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ;*
- *que Genève héberge également depuis 1999 la Maison internationale de l'environnement (MIE), un large réseau d'organisations internationales, institutions et secrétariats du domaine environnemental et du développement durable ;*
- *que le canton de Genève a déclaré l'urgence climatique en décembre 2019¹ ;*

¹ Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 4 décembre 2019 : <https://www.ge.ch/document/communique-presse-du-conseil-etat-du-4-decembre-2019>

- *que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)² est l'une des organisations mondiales les plus influentes et reconnues pour la conservation de la biodiversité et la promotion du développement durable, et qu'elle regroupe 1400 membres de divers horizons (gouvernements, ONG, associations, etc.) ;*
- *que l'adhésion à l'UICN permettrait au canton de Genève de bénéficier d'un réseau de coopération international en matière de conservation de la nature, de partager des expériences, des connaissances et des outils avec les autres membres (Etats, agences gouvernementales, ONG, etc.) et contribuerait donc à augmenter encore son rayonnement international ;*
- *les bénéfices potentiels pour Genève en matière de visibilité, d'accès aux financements et d'opportunités pour organiser et accueillir des événements de portée internationale en lien avec les priorités de l'UICN ;*
- *l'annonce de l'adhésion du canton de Vaud à l'UICN³ le 11 novembre 2024,*

invite le Conseil d'Etat

à prendre les mesures nécessaires pour inscrire le canton de Genève comme membre de l'UICN.

² <https://iucn.org/fr>

³ Source : Communiqué de presse – <https://www.vd.ch/actualites/communiques-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communiquer-le-canton-de-vaud-rejoint-lunion-internationale-pour-la-conservation-de-la-nature>

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Pour rappel, l'invite de cette motion demande au Conseil d'Etat de prendre les mesures nécessaires « *pour que le canton de Genève rejoigne les rangs de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)* », au motif que cette organisation internationale constitue une référence mondiale en matière de conservation de la nature et que Genève, par son statut de place internationale, gagnerait en rayonnement et en réseautage.

Bien que la pertinence de la mission et des actions de l'UICN soit pleinement reconnue, le Conseil d'Etat avait, dans son premier rapport au Grand Conseil, décidé de ne pas donner suite à cette demande d'adhésion, afin d'éviter une confusion entre le rôle de la Suisse et celui des cantons, estimant qu'un réseautage s'effectuait déjà dans les commissions techniques ou des projets spécifiques. Dès lors, dans un contexte budgétaire tendu, la consécration de ressources humaines et budgétaires à une telle mesure n'apparaissait pas prioritaire.

Toutefois, compte tenu du fait que de nombreuses ONG souffrent d'un manque de soutien international, et afin de tenir compte de la détermination du Grand Conseil, le Conseil d'Etat a procédé à une nouvelle analyse et a décidé d'entamer les démarches pour devenir membre de l'UICN, dont le siège mondial est à Gland. En formalisant ce soutien, le rôle déjà reconnu de Genève au niveau international dans le domaine de la protection de la nature s'en trouvera consolidé, tout comme la cohérence entre le territoire hôte de la gouvernance environnementale internationale et les institutions qui y sont implantées.

Cette adhésion à l'UICN enverra ainsi le signal d'une Genève soucieuse de défendre les intérêts de la biodiversité à l'échelle mondiale.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :
Anne HILTPOLD